

Image not found or type unknown



états des lieux après 50 ans d'occupation du même logement

Par **duduvillars_old**, le **01/10/2007** à **19:41**

Mon beau père DCD récemment occupait un logement de type HLM depuis plus de 50 ans, grande maison puisque 10 enfants.

Un état des lieux va être réalisé ; nous avons bien entendu vider la maison, nous l'avons nettoyée. L'office d'hlm peut il nous demander une remise en état de lieux ? Il faut savoir que les papiers peints n'ont pas été refaits depuis environ 12 ans, ma belle-mère étant DCD il y a 9 ans. Mons beau-père ne vivait plus que dans 3 pièces...

Quel est notre recours par rapport à ça ?